

# Lettre d' INFORMATION

DE L'UCANSS

**LI0784**

Montreuil, le mercredi 31 mars 2021

**Émetteur** : David Blanchard, Consultant/formateur - Institut 4.10 -  
dblanchard@institutquatredix.fr  
Eléonora Russo, Chef de projet formation - Ucanss - : formation@ucanss.fr

**Objet** : Offre RH – Module de formation intitulé « RH, piloter et accompagner la mobilité interne et externe »

Madame, Monsieur le Directeur,

L'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, poursuit le déploiement du module de formation interbranche « **RH, piloter et accompagner la mobilité interne et externe** ».

En effet, dans un contexte global où les organisations et les métiers évoluent, où les carrières s'allongent et où le taux de remplacement est limité, la mobilité professionnelle est un enjeu important d'adaptation et de développement des compétences au sein des organismes de l'Institution.

Les professionnels de la fonction RH de l'Institution ont un rôle majeur à jouer dans la réalisation de ces transformations. Il est donc essentiel qu'ils soient en mesure de piloter et d'accompagner la mobilité interne et externe.

Réussir cet enjeu de mobilité pour les fonctions RH passe, certes, par la maîtrise d'outils mais également par l'appropriation d'une posture de conseil pour être à l'écoute des différentes parties prenantes, en capacité de lever les freins à la mobilité et en mesure d'adopter une communication propre à expliquer et à favoriser les actions mises en œuvre.

## **1 – DESCRIPTIF ET OBJECTIFS DE FORMATION**

Le module de formation « **RH, piloter et accompagner la mobilité interne et externe** » se compose de deux grandes parties :

- piloter la mobilité interne et externe
- accompagner la mobilité interne et externe.

Il se caractérise par :

- des intervenants experts de la formation et des sujets traités
- des modalités pédagogiques variées : exercices, études de cas et mises en situation, partage de pratiques ...
- des échanges interbranches qui favorisent la diffusion des bonnes pratiques.

Ses objectifs sont les suivants :

- définir la mobilité professionnelle, ses enjeux et ses différentes facettes
- connaître les actions/politiques menées par les autres organismes/branches et les expérimentations institutionnelles réalisées en matière de mobilité professionnelle

- construire et piloter une politique/un plan de mobilité pour leur organisme en respectant le cadre légal et conventionnel
- accompagner la mobilité des agents, de leur projet à leur intégration en passant par le développement des compétences.

## **2 - PUBLIC CONCERNE ET PRE REQUIS**

---

Ce module de formation est à destination des professionnels de la fonction RH ayant vocation à traiter de la mobilité dans les différentes branches et organismes, notamment :

- Responsable ressources humaines,
- Référent/chargé de la GPEC,
- Responsable/chargé de la formation professionnelle,
- Conseiller en gestion de carrière/évolution professionnelle.

## **3 – DURÉE ET PRINCIPES PÉDAGOGIQUES**

---

Le module de formation se déroule sur 2 jours consécutifs en présentiel.

Il s'appuie sur une variété de méthodes pédagogiques : apports théoriques, débats/questions, retours d'expériences, exercices pratiques et/ou d'application, quiz, vidéos, mises en situation.

## **4 - COÛT DE LA FORMATION**

---

Le coût pédagogique est fixé à :

- en inter : 526 € par stagiaire
- en intra : 3 670 € par groupe

Ce coût ne comprend pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.

**Ce module bénéficie d'une prise en charge au titre du plan à hauteur de 40% pour l'Interbranche.**

### **2021 : Modalités de prise en charge**

Nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2021 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE).

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

## **5 – CALENDRIER ET MODALITÉS D'INSCRIPTION**

---

Vos demandes d'inscription sont à réaliser directement via le site de l'Institut 4.10.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en haut de ce document.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Françoise PICAUD  
Directrice de la Formation Professionnelle